

meilleur pied qu'elle n'est. Des Lettres de *Brest* annoncent cependant le retour de quatre gros Vaisseaux qui y sont revenus du *Canada*, chargés d'une grande quantité de marchandises; une partie desquelles est pour le compte de la Compagnie des Indes Orientales, le reste pour celui des différens particuliers; & que ces Vaisseaux ont rencontré sur la route une Escadre Angloise, à la vûe de laquelle ils ont passé, sans que cette Escadre ait pû les poursuivre, à cause du vent contraire qui la tenoit dans l'éloignement. Suivant d'autres avis de mer, l'Escadre Angloise que l'Amiral Griffin commande dans les Indes-Orientales, a eu dessein d'attaquer le Port de *Pondichery*, mais que sur les dispositions faites d'abord pour la défense de ce Port, & plusieurs volées de canon qu'on lui avoit tirées des Forts, cette Escadre a repris le large.

III. Il s'est tenu en présence du Roi un Conseil Extraordinaire, dans lequel la réponse des États Généraux aux Mémoires de l'Abbé de la Ville, a été examinée avec beaucoup d'attention. Et dans des délibérations, qu'on a renuës depuis à la Cour, il a été résolu de ne point faire de nouvelles représentations sur cette réponse, quoique trouvée extrêmement forte, mais de continuer d'agir sur le plan des mesures qui ont déjà été suivies par rapport aux opérations dans les *Pays-Bas*. Comme il a été enjoint aux Amirautes des Provinces Unies, de causer tout le dommage possible aux Vaisseaux du Roi, de même qu'à ceux des Sujets de ce Royaume, le Comte de Maurepas, a expédié des ordres de S. M., outre ceux dont nous venons de faire mention, pour que dans tous les Ports de l'Océan & de la Méditerranée, les Armateurs qui

*La réponse
des Etats
Généraux
examinée.*